COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

Mesures à prendre	Détails de la mise en œuvre	Communication	Statut
COMMUNICATION			
• Aux élèves	• Le plan opérationnel du Vitrail sera expliqué en profondeur aux élèves lors de leur première journée et un rappel se fera régulièrement. • Le plan opérationnel sera déposé dans le groupe Teams pour que les élèves y aient accès en tout temps.	• Communication verbale • Communication verbale	• ? • ?
• Aux parents	• Le plan opérationnel du Vitrail sera envoyé aux parents via courriel ou/et par l'entremise de l'élève.	• Communication écrite	• ?
• Aux visiteurs et aux parents	• Une annonce sera faite sur notre page Facebook concernant les démarches à suivre pour un visiteur qui se présente au Vitrail. Cette annonce sera récurrente une fois par mois. • Un courriel ou/et un appel sera envoyé aux agences externes qui travaillent avec le Vitrail pour les démarches à suivre lorsqu'ils se présenteront au Vitrail.	• Communication écrite – Annexe J • Communication écrite ou/et verbale	• ? • ?
PRISES DE DÉCISIONS / AUTRES			
• Coordonnées des étudiants pour les personnes-ressources à jour.	• Lors de la 1ère journée des étudiants, mettre à jour le réseau téléphonique.	• Communication verbale	• ?
• Matériel scolaire et personnel des étudiants.	• Chaque élève sera responsable d'apporter leur matériel scolaire et / ou affaires personnelles incluant une boîte de mouchoirs dans leur sac à dos; ils ne peuvent pas rester leur matériel au Vitrail.	• Appel téléphonique et message Messenger	• S/O
• Ordinateurs portables	• Attribuer un ordinateur à chaque élève, si l'élève n'a pas d'ordinateur personnel ou un bidule électronique. L'ordinateur reste sur l'espace de travail de l'élève pour la journée et l'élève le désinfecte au complet en fin de journée.	• Communication verbale	• S/O

COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

Mesures à prendre	Détails de la mise en œuvre	Communication	Statut
• Manipulation d'argent	• Comme adulte, nous devons s'assurer, qu'après la manipulation d'argent, que la personne se lave ou se désinfecte les mains.	• Communication verbale	• S/O
• Agences externes	• Pour les rencontres avec les agences externes, deux locaux seront à la disposition des intervenants. Entre chaque rencontre, le lieu doit être désinfecté par l'enseignant ou la collaboratrice. Les personnes doivent porter un masque dans le local, si la distanciation d'un mètre n'est pas possible. Lorsque que quelqu'un quitte le local, il doit s'assurer de ne rencontrer personne dans le corridor.	• Communication verbale	• S/O
• Utilisation de la cuisine	• Lorsque l'élève ou l'enseignant a besoin de placer sa boîte à diner au frais, celui-ci est responsable de désinfecter la poignée du frigidaire. Aucun aliment ne sera partagé (ex. pichet de jus, sel, poivre, etc.). Le micro-onde sera désinfecté après chaque utilisation.	• Communication verbale	• S/O
DISTANCIATION PHYSIQUE DE 1 MÈTRE (Document du MEDPE juillet 2020)			
• Distanciation	• Les élèves peuvent s'asseoir à une même table de travail, en autant qu'ils respectent la distanciation d'un mètre. Si la distanciation ne peut pas être respectée, ils devront obligatoirement porter le masque. L'élève devra utiliser le même espace de travail pour toute la journée. • Les divans et les fauteuils poires ne sont plus accessibles. Ils ont été rangés dans l'espace qui se rend au grenier ou au sous-sol. • Dans la cuisine, une personne à la fois. • À l'extérieur, garder quand même la distanciation d'un mètre. Sinon, le port du masque est toujours obligatoire.	• Communication verbale et affiche photo • Affiche • Affiche • Repères visuels ronds	• S/O • S/O • S/O • S/O
• Port du masque	• Si la distanciation physique de 1 mètre ne peut pas être respectée dans le Vitrail ou à l'extérieur du Vitrail (sur le terrain du Vitrail), le port du masque sera obligatoire pour tous.	• Formation Annexe A • Communication verbale	• ? • ?

COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

Mesures à prendre	Détails de la mise en œuvre	Communication	Statut
	• Quand l'élève a terminé sa journée, l'inviter à apporter son masque pour le laver.		
•	• Tous les visiteurs qui entrent dans le Vitrail devront porter un masque.	• verbale et écrite	• S/O
• Circulation dans les lieux	• Avoir des repères visuels pour la circulation en sens unique; pour se rendre à la cuisine, à la salle de bain et dans le local des intervenants. • Aux pauses et à l'heure du dîner, les étudiants mangent à leur table de travail. • Avoir une affiche qui indique qu'il y a quelqu'un aux toilettes.	• Repères visuels flèches • Communication verbale • Affiche Annexe B	• S/O • ? • S/O
• Autobus scolaire	• Le port du masque est obligatoire en entrant et en sortant de l'autobus. L'élève peut retirer son masque s'il est assis seul ou avec un membre de sa famille pendant la durée du trajet. • Il faut toujours s'asseoir au même endroit dans l'autobus.	• Communication verbale	• ? • ?
• Heures de transition	• Quiconque dépose ou vient chercher un élève au Vitrail, doit rester dans sa voiture à moins qu'il ait fait un rendez-vous avec l'enseignant ou la collaboratrice au préalable. • Quiconque vient porter quelque chose à un individu dans le Vitrail, il doit le déposer sur la table à l'extérieur et avertir la personne en question par message texte ou téléphone. • Quiconque vient chercher quelque chose au Vitrail, il sera mis sur le banc à l'extérieur.	• Communication verbale • Communication verbale • Communication verbale	• ? • ? • ?

HORAIRE DE LA JOURNÉE	HEURES
Début des classes	9h45
Pause	10h45 – 11h00
Dîner	12h00 – 13h15
Pause	14h15 – 14h30
Fin des classes	15h30

COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

Mesures à prendre	Détails de la mise en œuvre	Communication	Statut
SANTÉ ET HYGIÈNE RESPIRATOIRE			
• Bonne hygiène respiratoire et étiquette de toux	• Placer sur toutes les tables de travail l'affiche comment tousser. ○ Éternuer dans un mouchoir ou à l'intérieur de son coude (pas dans les mains). ○ Jeter les mouchoirs dans la poubelle dès que possible et se laver les mains. Placer des poubelles aux endroits stratégiques ○ Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche lorsque les mains n'ont pas été lavées.	• Formation Affiche Annexe C	• ?
• Lavage des mains	• Aussitôt que l'élève doit quitter son espace de travail; il doit se désinfecter les mains avant de quitter et après qu'il est revenu à son poste de travail. Avoir à chaque poste de travail du désinfectant. • Avoir une affiche du lavage des mains dans la cuisine et toutes les salles de bain. Avoir du liquide à vaisselle dans un distributeur à tous ces endroits.	• Formation Annexe D • Formation Affiche Annexe E	• ? • ?
• Désinfectant pour les mains	• Avoir du désinfectant pour les mains, contenant au moins 60 % d'alcool, facilement accessible en entrant au Vitrail, dans la cuisine et près de la photocopieuse.	• Affiche Annexe D	• S/O
NETTOYAGE ET DÉSINFECTION			
• Tables de travail Concierge	• À son arrivée, après le dîner et à son départ, l'étudiant nettoie son espace de travail avec une solution nettoyante. L'essuie-tout est mis à la poubelle. • Un concierge passera à tous les jours pour nettoyer les espaces communs (salles de bain, cuisine, incluant les poignées de porte et la rampe d'escalier, tables de travail et chaises).	• Chaque jour, un rappel récurant au calendrier	• S/O

COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

• Matériel partagé	• Nettoyer le photocopieur et le téléphone le matin, le midi et en fin de journée. • Limiter le partage de matériel académique. (stylos, crayons, calculatrices)	• Communication verbale	• S/O • S/O
Mesures à prendre	**Détails de la mise en œuvre**	**Communication**	**Statut**
	• Les outils de travail académique partagés qui ne peuvent pas être nettoyés avec une solution doivent être mis en confinement pour une durée de 48 heures dans la boîte prévue à cet effet avec la date du jour. (ex. Calculatrices, crayons, stylos, etc…) Tout ce qui est possible de partager via le web, doit être fait de cette façon.	• Communication verbale • Communication verbale	• S/O
• Distributeurs	• Avoir un distributeur à papier, à savon dans la cuisine et dans les salles de bains.	• ---	• S/O
• L'isoloir	• Une fois l'espace d'isolement utilisé, le désinfecter après qu'il a reçu une personne.	• ---	• S/O
• Désinfection des salles de bain	• Les salles de bain seront désinfectées, à la fin de la journée, par le concierge.	•	• S/O

DÉPISTAGE ET SURVEILLANCE

• Dépistage	• Avant d'entrer au Vitrail, les visiteurs devront répondre aux questions de dépistage. Les questions seront affichées à l'extérieur, sur la porte.	• Affiche Annexe F • Chaque jour, un rappel récurant au calendrier	• S/O • S/O
Mesures à prendre	**Détails de la mise en œuvre**	**Communication**	**Statut**

COVID-19 – PLAN OPÉRATIONNEL *VITRAIL PTA*

En date du 9 septembre 2020

(Faites une autoévaluation) https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html	• Les gens, autre que les élèves, devront téléphoner avant de se présenter au Vitrail pour un rendez-vous. • Placer sur la table de travail l'affiche avec les questions de dépistage. • Si un élève ne se sent pas bien, il doit rester à la maison et en informer les enseignants. Le **rôle des parents** sera de demander les questions de dépistage à jour (Faites une autoévaluation) à leurs enfants avant qu'ils quittent la maison pour l'école.	• Affiche sur l'extérieur de la porte • Affiche Annexe F • Communication verbale Annexe G ou WEB	• ? • ? • ?
• Recherche de coordonnées	• En entrant dans le Vitrail, sur une petite table, avoir un registre pour les visiteurs qui indique la journée qu'ils sont venus, l'heure d'arriver et de départ, # tél. et le type de rencontre.	• Annexe H • Annexe I	• S/O • ?
• Maladie https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/retour-ecole-guide.pdf	• Pour la gestion des éclosions, voir document pages 7 à 9 : Retour à l'école – Guide	• Communication verbale	• S/O
	• Si quelqu'un présente des symptômes et ne peut pas quitter le vitrail immédiatement, il devra se rendre à l'isoloir et porter un masque jusqu'à ce qu'il quitte le bâtiment. Un membre de la famille de l'élève sera contacté sur-le-champ pour qu'il vienne chercher leur enfant. Si l'enseignant ou la collaboratrice présente des symptômes, cette personne devra quitter immédiatement le bâtiment et la direction en sera informée immédiatement.	• Communication téléphonique	• S/O

PORT D'UN **MASQUE ARTISANAL** EN PUBLIC POUR AIDER À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

Pour aider à lutter contre la propagation communautaire de la COVID-19, le **PORT D'UN MASQUE ARTISANAL OU EN TISSU** est requis lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être respecter. Cette mesure vise à protéger les personnes autour de celle qui porte le masque, au cas où celle-ci serait infectée sans présenter de symptômes.

Les masques artisanaux à porter en public ne remplacent pas une bonne hygiène des mains ou la distanciation physique. Continuez de vous laver les mains fréquemment et tenez-vous à une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes, sauf celles de votre maisonnée.

COMMENT METTRE VOTRE MASQUE

Il est important de comprendre que les masques artisanaux à porter en public ont des limites et qu'il faut respecter certaines règles de sécurité.

1

Assurez-vous que le masque est propre et sec.

2

Avant de mettre votre masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

3

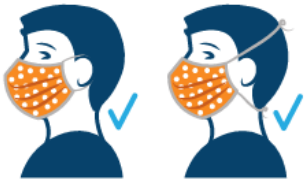

Éloignez vos cheveux de votre visage. Placez les bandes élastiques du masque autour de vos oreilles. Si votre masque est muni de cordons, attachez ceux-ci derrière votre tête de façon à ce que le masque soit bien collé contre votre visage.

4

Couvrez votre bouche et votre nez avec le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas d'écart entre votre visage et le masque.

5

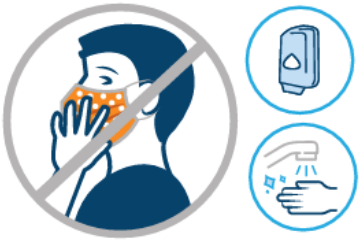

Évitez de toucher le devant du masque lorsque vous le portez. Si vous touchez votre masque accidentellement, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains.

Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez :
GNB.CA/CORONAVIRUS
le 8 mai 2020

New Nouveau Brunswick

ANNEXE A

PORT D'UN **MASQUE ARTISANAL** EN PUBLIC POUR AIDER À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

COMMENT RETIRER VOTRE MASQUE

1

Avant de retirer votre masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

2

Ne touchez pas le devant de votre masque pour le retirer et faites attention à ne pas vous toucher les yeux, le nez ou la bouche lorsque vous l'enlevez.

3

Retirez les bandes élastiques de derrière vos oreilles ou détachez les cordons derrière votre tête.

4

Tenez le masque seulement par les bandes élastiques ou les cordons et déposez-le directement dans la lessive. Si vous êtes dans la voiture, déposez-le dans un sac jusqu'à votre arrivée à la maison pour le mettre au lavage ou aux ordures. Pour le jeter, déposez-le dans la poubelle ou dans un sac de plastique.

5

Lavez-vous ensuite les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

UN MASQUE ARTISANAL OU UN COUVRE-VISAGE NE DOIT PAS :

- être utilisé pour des enfants de moins de 2 ans;
- être utilisé par quiconque serait incapable de le retirer sans aide;
- être utilisé par quiconque a de la difficulté à respirer;
- être fait de plastique ou de tout autre matériau imperméable à l'air;
- être fait exclusivement d'un matériau qui se désagrège facilement (p. ex. de papier-mouchoir);
- être attaché avec du ruban adhésif ou tout autre matériau inadapté;
- être prêté à qui que ce soit;
- bloquer la vue de la personne qui le porte ou interférer avec ses activités.

Les masques artisanaux doivent être lavés régulièrement. On peut les fabriquer à la maison avec des matériaux courants pour un coût modique. Pour plus de renseignements sur la façon de fabriquer un couvre-visage en tissu cousu ou non cousu, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada.

Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez :
GNB.CA/CORONAVIRUS
le 8 mai 2020

New Nouveau Brunswick

ANNEXE B

Tousser ou éternuer

sans contaminer

1 Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussez ou éternuez.

2 Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.

3 Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.

4 Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca

Santé et Services sociaux Québec

ANNEXE D

POUR LES MAINS

PROTECT YOURSELF AND OTHERS FROM GETTING SICK

MESURES À PRENDRE POUR ÉVITER D'ÊTRE MALADE ET QUE D'AUTRES PERSONNES SOIENT MALADES

When soap and water are not available, do the following:

Lorsque vous n'avez pas accès à du savon et de l'eau, faites comme suit :

1

Dispense gel into hands.
Verser du désinfectant dans la main.

2

Rub together.
Frotter les mains ensemble.

3

Rub hands until dry.
Frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

For the latest information visit:
Pour obtenir des renseignements à jour : **www.gnb.ca/coronavirus**

New Nouveau Brunswick

ANNEXE E

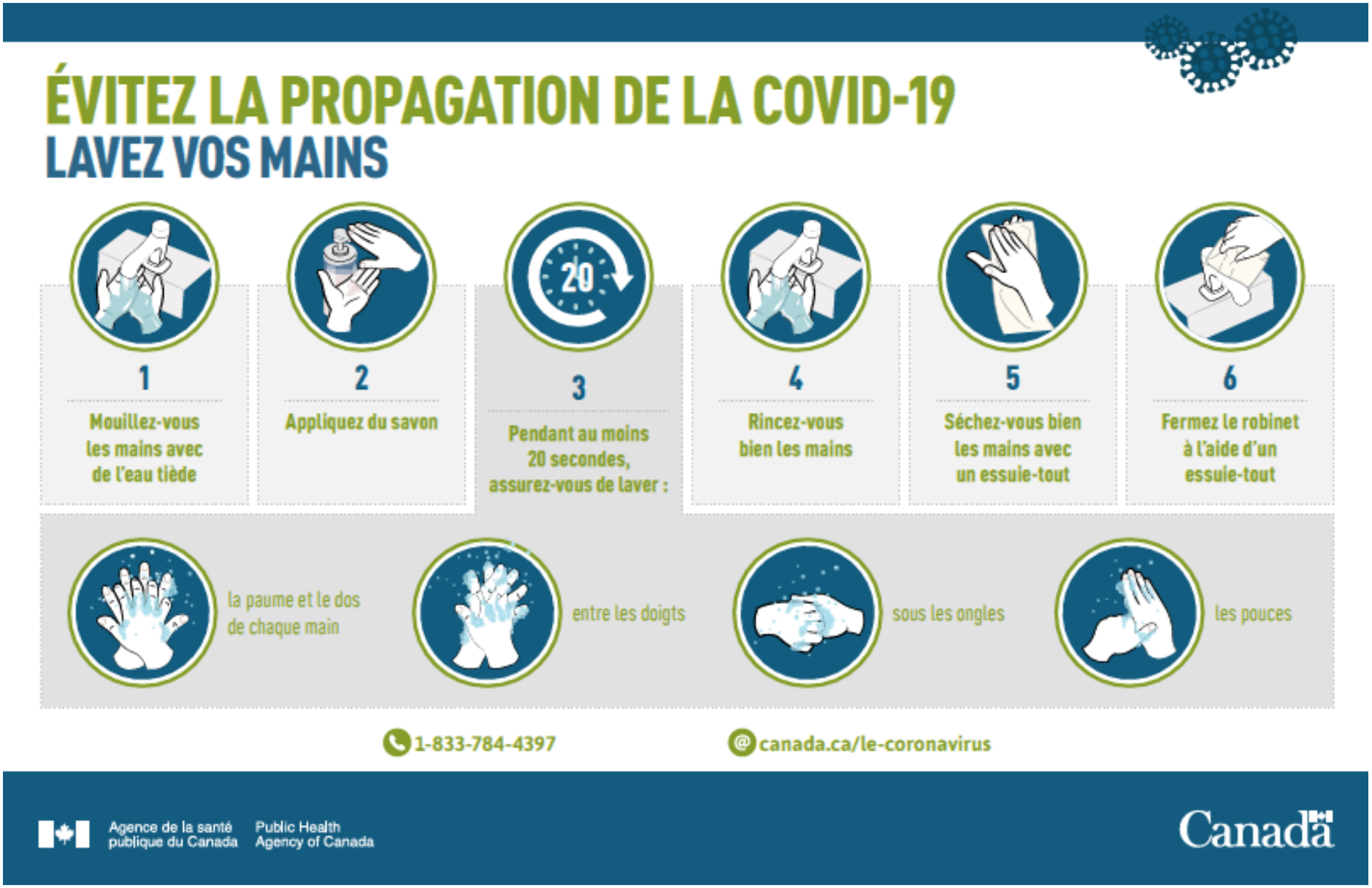
ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19
LAVEZ VOS MAINS
1
Mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède
2
Appliquez du savon
20
3
Pendant au moins 20 secondes, assurez-vous de laver :
4
Rincez-vous bien les mains
5
Séchez-vous bien les mains avec un essuie-tout
6
Fermez le robinet à l'aide d'un essuie-tout
la paume et le dos de chaque main
entre les doigts
sous les ongles
les pouces
1-833-784-4397
canada.ca/le-coronavirus
Agence de la santé publique du Canada
Public Health Agency of Canada
Canada

ANNEXE F

AVIS

Contrôle pour la COVID-19

VEUILLEZ NE PAS ENTRER DANS L'ÉTABLISSEMENT SANS D'ABORD RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

1. **Présentez-vous l'un des symptômes suivants :**
   - Fièvre ou sensation de fièvre
   - Mal de gorge
   - Mal de tête
   - Écoulement nasal
   - Nouvelle toux ou toux chronique qui s'aggrave
   - Fatigue nouvellement apparue ou douleurs musculaires
   - Diarrhée
   - Perte de goût ou de l'odorat
   - Chez les enfants, taches mauves sur les doigts ou les orteils

   Si vous avez répondu OUI et que vous n'avez qu'un seul symptôme, vous pouvez appeler le 811 pour discuter des tests de dépistage de la COVID-19, mais vous n'avez pas besoin de vous isoler. Par mesure de précaution, veuillez vous surveiller en cas d'apparition d'autres symptômes.

   Si vous avez répondu OUI et que vous présentez au moins deux de ces symptômes, isolez-vous à la maison et appelez le 811.

2. **Si vous avez répondu OUI à l'une des questions ci-dessous, vous devez rester chez vous et vous isoler pendant 14 jours.**
   a) Avez-vous eu des contacts étroits avec un cas confirmé de COVID-19 dans les 14 derniers jours?
   b) Avez-vous reçu un diagnostic de COVID-19 dans les 14 derniers jours?
   c) Êtes-vous revenu d'un voyage à l'extérieur de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse dans les 14 derniers jours (SI, pour des raisons professionnelles, vous n'avez pas besoin de vous isoler à votre retour, mais devriez vous surveiller pour l'apparition de symptômes)?
   d) Le personnel de la Santé publique vous a-t-il informé que vous avez peut-être été exposé à la COVID-19?

Suivez les recommandations de la Santé publique si vous attendez les résultats d'un test de dépistage de la COVID-19 ou si vous avez reçu l'ordre de vous isoler. Si vous présentez des symptômes, veuillez vous reporter au lien d'auto-évaluation qui se trouve sur la page Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Travail sécuritaire NB – Le 16 juillet 2020

Comment s'auto-surveiller

On vous a demandé de surveiller l'apparition de symptômes, car vous avez peut-être été exposé à la COVID-19. Les mesures suivantes vous aideront à prévenir la transmission de la maladie aux autres personnes qui partagent votre domicile et aux membres de votre collectivité.

Pour les 14 prochains jours, Santé publique vous demande de faire ce qui suit :

Surveiller votre état de santé et guetter l'apparition des symptômes suivants :

Fièvre dépassant 38 degrés Celsius

Nouvelle toux ou toux chronique qui s'aggrave

Difficulté à respirer

Écoulement nasal

Mal de gorge

Mal de tête

Fatigue nouvellement apparue

Nouvelles douleurs musculaires

Diarrhée

La perte du goût

La perte de l'odorat

Chez les enfants, taches mauves sur les doigts ou les orteils

ANNEXE H

REGISTRE DE PRÉSENCES POUR LES VISITEURS

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE

Corona-Virus

DATE	NOM	# TÉL.	HEURE D'ARRIVÉE	HEURE DE DÉPART	BUT DE LA VISITE

REGISTRE DE CONTACTS

DATE:

NOM DE L'ÉTUDIANT:

LE MATIN	LE MIDI

Avis aux visiteurs

Avant de vous présenter au Vitrail PTA, vous devez suivre les consignes suivantes :

- Téléphoner au 475-4301 ou 740-3901 pour un rendez-vous.
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du Vitrail et la distanciation d'un mètre doit être respectée.
- Suivre les consignes exigées qui sont affichées à l'entrée du Vitrail. (Questions de dépistage, registre des présences et désinfection des mains)

VITRAIL
CLASSE ALTERNATIVE PTA